Image not found or type unknown

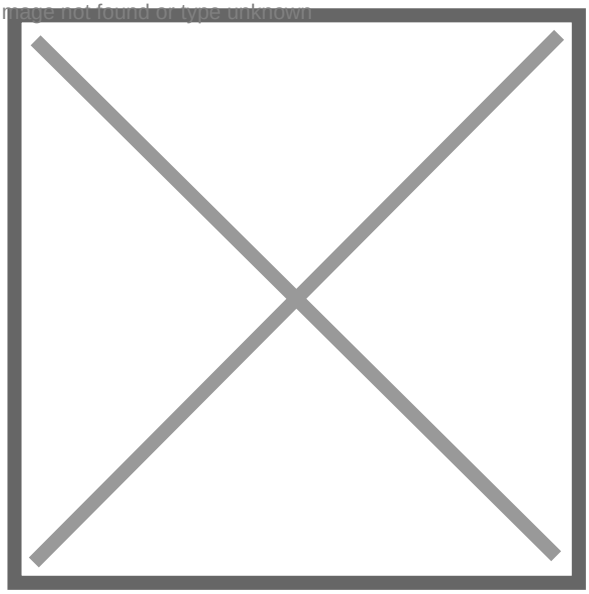

Apràs un jugement je ne peux pas régler les personnes comment fai

Par **chris17**, le **28/05/2010** à **13:39**

Bonjour,

Suite à un dépôt de bilan, je suis condamné à régler à plusieurs personnes des sommes d'argent. Je n'ai pas de travail et ne peux pas régler ces personnes pour l'instant. Les huissiers commencent à venir chez moi, je leur ai dit que je ne pouvais rien donner. La seul réponse que j'ai eue : débrouillez-vous.

Quelqu'un peut-il me dire ce que je risque car je ne peux rien donner ?

Merci de votre réponse.

Par **amajuris**, le **28/05/2010** à **16:21**

bonjour,
des saisies sur votre patrimoine (biens immobiliers, compte bancaire, rémunération)
.il existe un minimum insaisissable.
mais si vous ne possédez rien et n'avez aucun revenu cela sera difficile.
cordialement

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés